

l'absence de bosses frontales, la saillie des bosses pariétales, la présence de deux prémolaires de chaque côté, la largeur et le peu de profondeur de la cavité gutturale. Sur ce crâne, comme sur celui de l'Ours actuel des Pyrénées, l'espace compris entre le bord palatin postérieur et la ligne qui joint le bord postérieur de la dernière molaire d'un côté à celui de la dernière molaire de l'autre côté est fort court tandis qu'il est à peu près double chez l'*Ursus spelæus*, qui, sous ce rapport, ressemble aux crânes d'ours blanc que j'ai pu étudier. L'espace compris entre le bord incisif externe et le bord antérieur des trous incisifs est proportionnellement plus grand chez l'*Ursus spelæus* que sur l'*Ursus præscus* et l'ours brun des Pyrénées.

M. Gernez présente un rapport sur les titres scientifiques de MM. Mouton et Charles André, candidats dans la deuxième section.

M. MARIE fait une communication sur la *théorie des fonctions variables imaginaires*.

M. Joly est nommé membre de la Société dans la deuxième section.

Séance du 24 novembre 1877.

PRÉSIDENCE DE M. MOUTIER.

M. Sauvage fait la communication suivante :

Essai sur la faune herpétologique de la Nouvelle-Guinée, suivi de la description de quelques espèces nouvelles ou peu connues,

par M. H.-E. SAUVAGE.

§ I.

Depuis quelques années l'attention des voyageurs se porte tout particulièrement sur la Nouvelle-Guinée, cette *terra incognita* des géographes et des naturalistes. Étendue

comme un trait d'union entre la pointe nord de la Nouvelle-Hollande et les Moluques, la faune de la Grande terre possède au plus haut degré le cachet océanien ; il est probable en effet, qu'à une époque géologiquement récente la Nouvelle-Guinée était réunie à l'Australie dont la sépare, de nos jours, le détroit de Torrès. C'est ce que prouve, ce nous semble, l'examen des reptiles jusqu'à présent trouvés en Papouasie.

A l'aide des listes données par MM. Mayer(1) et Doria (2) et de l'étude de la collection du Muséum, nous avons pu cataloguer 78 espèces. Ces espèces, abstraction faite de 2 Tortues de mer et de 4 Ophidiens marins dont l'aire de distribution géographique est étendue, se répartissent ainsi qu'il suit :

Tortues, 1 espèce. Geckotiens, 12. Varaniens, 5. Igua- niens, 6. Scincoïdiens, 23. Serpents, 27.

Ce qui frappe tout d'abord lors de l'examen de cette faune c'est l'absence des Caméléoniens, quoique la famille soit représentée en Australie par une espèce que l'on retrouve dans les îles de la Sonde ; des Cyclosauriens et des Lacertiens, caractère que la Papouasie a en commun aussi bien avec la Nouvelle-Hollande qu'avec l'Asie. L'on peut considérer, en effet, la présence de l'Amphisbène cendré comme une exception dans la faune de l'Asie, tous les autres Cyclosauriens étant ou africains ou américains. Quant aux Lacertiens l'on sait qu'ils ne sont connus en Asie que par les deux genres *Cœlodonte* et *Trachydrome*, de telle sorte que le type Lézard peut être regardé comme spécial à l'Europe et à l'Afrique. Pour ce qui est du type Crocodile, le *Crocodylus porosus* se trouve dans tout le continent indien et dans l'archipel malais, aux confins de l'Océanie ; un Crocodile a été signalé en Australie ; il n'est dès lors pas surprenant de rencontrer le *Crocodylus porosus* à la Nouvelle-Guinée.

(1) *Ubersicht der von mir auf Neu-Guinea und den Inseln Jobi, Mysore und Mafoor in Jahre 1873 gesammelten Amphibien von Dr. A.-B. Meyer* (Monats, d. k. ak. d. Wis. zu Berlin, 1874).

(2) *Enumerazione dei Rettili raccolti dal Dott. O. Beccari in Amboina, alle isole Aru ed alle isole Kei* (Annali del Museo civico di storia naturale di Genova, vol. VI, 1874).

Les Tortues ne sont jusqu'à présent connues en Papouasie que par une seule espèce appartenant à un genre surtout américain, quoique le *Platemys macquariensis* le représente en Australie.

Nous ne dirons que quelques mots des Geckotiens dont douze espèces sont signalées dans la faune que nous étudions. On sait, en effet, avec quelle facilité ces animaux sont transportés accidentellement par l'homme, de telle sorte que certaines espèces sont presque cosmopolites ; nous signalerons toutefois en Papouasie la présence de 8 espèces particulières à cette région ; parmi les autres, le *Platydictylus vittatus* est connu de Vanikoro, de Bourou, de Céram, de Siam ; l'*Hemidactylus frenatus*, de l'île de France, de Madagascar, du Cap, de Chine, du Bengale, de Java.

Les Varans sont au nombre de six espèces ; parmi celles-ci le *Varanus chlorostigma* a été trouvé en Australie, à la Nouvelle-Irlande, à l'île Rawack, à Céram ; le *Varanus prasinus* est l'équivalent du *Varanus timoriensis* de Timor, les trois autres espèces des Varans de Bell et de Gould que l'on connaît d'Australie.

Les Iguaniens, représentés à la Nouvelle-Hollande par les curieux types des Istiures, des Calotelles, des Chlamydosaures, des Grammatophores, des Moloch, des Amphibolures et d'autres encore, ne sont connus en Papouasie que par le seul type des Lophyres auquel on peut rattacher les Gonyocéphales ; ce type vit à la Nouvelle-Guinée par six espèces, parmi lesquelles le *Lophyrus dilepis* est l'équivalent du *Lophyrus spinipes* d'Australie et du *Lophyrus tigrinus*, de Java.

Parmi les Scincoïdiens, si nombreux en espèces, ce sont les Saurophthalmes qui prédominent de beaucoup. La sous-famille des Ophiophthalmes n'est représentée que par une seule espèce, le *Tribolonotus Novæ-Guinæ*, tandis que les genres Delma, Lialis, Hysterops, Leriaster vivent en Australie, où se trouve le maximum de développement de la sous-famille, l'Europe ne possédant que le genre Ablephare, le sud de l'Amérique, que le Gymnophthalme, l'ouest de l'Afrique, que le genre Anelytrops.

Par contre les Saurophthalmes sont abondants à la

Nouvelle-Guinée, où ils sont représentés par les types Lygosome, Eumecès, Euprepes, Cryptoblephare, Heterope, Cyclode, Dibanus. Le genre Cyclode a été trouvé à la Nouvelle-Hollande, en Tasmanie, à Java, à Amboine : le genre Heterope, à l'île de France, à Waigiou ; l'espèce que l'on connaît dans cette dernière localité, l'Hétérope brun, est le représentant de l'Hétérope caréné de Papouasie ; quant au *Cryptoblepharus Boutoni*, cette espèce est connue de Timor et de la partie ouest de l'Australie.

Si l'on accepte les sous-genres en lesquels on peut séparer les Lygosomes, on verra que les *Hinuha* sont représentés aux Philippines, en Chine, dans l'Inde, à Java, à la Nouvelle-Zélande, en Australie ; que les *Kneuxia* sont communs à la Nouvelle-Guinée et aux Moluques, tandis que les *Elania*, les *Carlia*, les *Lipsinia* sont spéciaux à la Nouvelle-Guinée. Entrant dans le détail des espèces, nous n'en trouverons que deux sur huit qui aient été jusqu'à présent trouvées dans d'autres régions, le *Lygosoma naevia* dont le British Museum possède un exemplaire provenant probablement des Philippines et le *Lygosoma smaragdina* trouvé aux Philippines, aux Moluques, à Java, à Céram, à Waigiou.

Le genre Eumecès, pris dans son ensemble, est surtout américain ; le sous-genre Eumecès serait particulier à l'Océanie.

Quant aux *Mabouya* (*Euprepes*), le sous-genre est de l'Inde, des Moluques, d'Oualan, de Vanikoro, de la Nouvelle-Irlande et compte à la Nouvelle-Guinée 5 espèces, dont 3 sont spéciales à cette région. En ce qui est des deux autres espèces, le *M. cyanurus* est connu aux Moluques, le *M. Cartereti* à la Nouvelle-Irlande ; quant au *M. tricarinatus* que cite M. Doria l'espèce est sans doute mal nommée, l'Euprepes caréné étant du sud de l'Afrique, d'après le catalogue de Gay et les collections du Muséum de Paris.

Ce qui donne un cachet tout particulier à la faune de la Nouvelle-Guinée, c'est l'extrême abondance des Serpents qui, abstraction faite des Ophidiens marins, y sont représentés par 27 espèces, dont 5 venimeuses. Nous comptons 2 Typhlopiens, 4 Boiens, 2 Pythoniens, 1 Calamarien,

3 Dentrophidiens, 2 Tropidonontiens, 6 Lycodontiens, 1 Dipsadien, 1 Acrochordien, 4 Elaphiens, 1 Vipérien.

Parmi les serpents venimeux ce sont les Protéroglyphes qui prédominent sur les Solénoglyphes, comme dans toute l'Océanie du reste. L'Australie est la véritable patrie du type Protéroglyphe ; l'Amérique, du type Solénoglyphe ; sur 67 espèces, qu'avec M. Jan nous devons admettre parmi les Elaphidiens, nous en comptons 29 en Australie, 17 en Amérique, 14 en Afrique, 11 dans le sud de l'Asie. Quant à ce qui est des Solénoglyphes, la famille des Viperidæ est d'Europe et d'Afrique ; une seule espèce, l'Échidnée élégante la représente à Ceylan et au Bengale, une seule espèce, l'*Acanthophis cerastinus*, à la Nouvelle-Guinée et à la Nouvelle-Hollande. La famille des Crotalidæ est inconnue en Océanie, bien que le genre *Tropidolæmus* soit cité des Philippines et des îles de la Sonde, que les *Atropos punicus*, *Bothrops formosus*, *Tisiphone rhodostoma*, *Trigonocephalus halys* et *Bhomoffii* aient été trouvés au Japon, en Chine et dans le sud de l'Asie.

Pour ce qui est des serpents non venimeux, le type des Boas est représenté en Papouasie par les *Chondropython*, les *Scleroboa* et par l'*Enygrus carinatus*, qui a été retrouvé aux îles de la Société ; le genre *Enygrus* est lui-même de Java, d'Amboine, des Fidji.

Les *Liasis*, qui appartiennent au type Python ne comprennent que deux espèces, le *Liasis Macklotti* de Timor et le *Liasis amethystinus* que nous voyons signalé à Amboine et à la Nouvelle-Guinée. Les *Morelia* représentent le type en Australie, les *Nardoa* à la Nouvelle-Irlande, tandis que les Pythons proprement dits sont à la fois d'Afrique, du sud de l'Asie et des îles de la Sonde.

Les *Dendrophis* qui font partie de la famille des Dendrophidæ sont de Mosambique, de Java, de Sumatra, de Ceylan, de Chine, d'Australie, tandis que dans l'Afrique occidentale vivent les *Hapidophrys*, et que dans la même région, aussi bien que dans l'Afrique tropicale, se trouvent les *Leptophis*.

Quant aux deux Tropidonotes que l'on connaît à la Nouvelle-Guinée ils appartiennent au sous-genre *Tropidonophis*, communs à cette région et aux Seychelles. Les

Natrix et les Tropicophores représentent le genre en Asie; les Amphisma, les Eutainia, les Lejenotus, dans l'ouest de l'Afrique ; les Ischnognathus, les Regina, les Nerodia, les Entainia, dans l'Amérique du nord ; les Entainia, les Tropicophorus, en Europe.

Le genre *Lycodon* n'est connu que par 13 espèces ; sur ce nombre ÷ se trouvent en Papouasie, les autres espèces du genre étant de Chine, de Cochinchine, de Ceylan, de Java. La famille des Lycodontiens est surtout de la partie sud de l'Asie, bien que les Boaedon, les Heterolepis, les Holurophoris soient de la côte ouest d'Afrique et que l'on connaisse un Boaedon en Abyssinie.

La distribution géographique est la même pour les *Dipsadidæ*, les Dipsas étant de Ceylan, de Java, de la Nouvelle-Guinée ; les Triglyphodon, des îles de la Sonde, et de la côte ouest d'Afrique.

Quant au type si curieux des Achrocordiens, il est particulier aux îles de la Sonde et à l'Indo-Chine ; il est dès lors intéressant de retrouver à la Nouvelle-Guinée le *Chersydrus granulatus* que nous connaissons aux Célèbes et à Sumatra.

De l'examen rapide auquel nous venons de nous livrer, il ressort, ce semble, que la Nouvelle-Guinée, et les îles qui géographiquement en dépendent, Kei, Aru, Jobi, Mysore, Mafoor, Waigiou, a, par sa faune herpétologique, les plus grands rapports avec l'Australie, bien qu'elle présente certaines affinités avec les îles de la Sonde. C'est ce qui ressortira sans doute de la liste suivante des espèces :

Chéloniens.

Chelone imbricata, Lin. (Meyer).

— *virgata*, D. B. (Muséum).

* *Platemys Novæ-Guinæ*, Mey. (Meyer) (1).

Geckotiens.

Platydyctylus vittatus, Cuv. (Muséum).

(1) Les espèces marquées du signe * sont jusqu'à présent particulières à la Nouvelle-Guinée.

- * *Platydactylus bivittatus*, D. B. (id.).
- *monarchus*, Schl. (Doria).
- * *Gehyra papuana*, Mey. (Meyer).
- Hemidactylus frenatus*, Schl. (Doria, Mayer).
- * — *baliolus*, A. D. (Muséum).
- *oualensis*, D. B. (id.).
- Phyllodactylus Lesuerii*, D. B. (id.).
- * *Peripia mysoriensis*, Mey. (Meyer).
- Cyrtodactylus marmoratus*, Kuhl (id.).
- * *Gymnodactylus arfakensis*, Mey. (id.).
- * *Nycteridium Schnederi*, Gthr. (Doria).

Varaniens.

- Varanus chlorostigma*, D. B. (Muséum, Meyer).
- * — *doreanus*, Mey. (Meyer).
- * — *kordensis*, Mey. (id.).
- * — *Beccarii*, Dor. (Doria).
- *prasinus*, Müll. (Muséum).

Iguaniens.

- Lophyrus dilophus*, D. B. (Muséum).
- * *Gonyocephalus (Hypsilurus) nigrigularis*, Mey. (Meyer).
- * — — *binotatus*, Mey. (id.).
- * — — *auritus*, Mey. (id.).
- * — — *modestus*, Mey. (id.).
- * — — *inornatus*, Dor. (Doria).

Scincoïdiens.

- Cryptoblepharus Boutonii*, Desj. (Meyer).
- Lygosoma (Hinulia) nævia*, Gy (id.).
- * — — *jobiensis*, Mey. (id.).
- * — — *latifasciata*, Mey. (id.).
- * — — *minuta*, Mey. (id.).
- (*Kneuxia*) *smaragdina*, Les. (Muséum).
- * — (*Elania*) *Mulleri*, Schl. (Meyer).
- * — (*Carlia*) *Novæ-Guinæ*, Mey. (id.).
- * — (*Lipinia*) *aurea*, Mey. (id.).
- * *Dibamus Novæ-Guinæ*, D. B. (Muséum).

- Eumeces (Eumeces) Freycineti*, D. B. (id.).
 * — — *Baudinii*, D. B. (id.).
 — — *Oppelii*, D. B. (id.).
 * — — *aruensis*, Dor. (Doria).
 * — — *uniformis*, Mey. (Meyer).
Euprepes (Mabuya) cyanurus, Less. (Meyer, Doria).
 — — *Cartereti*, D. B. (Meyer).
 — — — var. *mysoriensis* (id.).
 * — *atrocostata*, Less. (id.).
 * — *Physicæ*, D. B. (Muséum).
 * — *Beccarii*, Dor. (id.).
 * *Heteropus tricarinatus*, Mey. (Meyer).
Cyclodus gigas, Bodd. (Doria).
 * *Tribolonotus Novæ-Guinæ*, Sch. (Meyer).

Ophidiens.

- * *Onychocephalus multilineatus*, D. B. (Muséum).
 * *Typhlops Kraalii*, Dor. (Doria).
Enygrus carinatus, Wagl. (Muséum).
 * *Erebophis asper*, G. Thr. (id.).
 * *Chondropython azureus*, Mey. (Meyer).
 * — *pulcher*, Sauvg. (Muséum).
 * *Aspidopython jakati*, Mey. (Meyer).
Brachyorrhos albus, Lin. (Doria).
Liasis amethystinus, Schl. (Muséum).
 * *Calamophis jobiensis*, Mey. (Meyer).
Dendrophis punctulatus, Gray (id.).
 — — var. *atrostriata* (id.).
 — — var. *fasciata* (id.).
 * — *lineolata*, Guich. (Muséum).
 * — *aruensis*, Dor. (id.).
 * *Tropidonotus picturatus*, Schl. (id.).
 * — *semicinctus*, D. B. (id.).
 * *Lycodon cucullatum*, D. B. (id.).
 * — *magnum*, Mey. (Meyer).
 * — *parvum*, Mey. (id.).
 * — *aruensis*, Dor. (Muséum).
 * — *keyensis*, Dor. (Doria).
 * *Eugnathus geometricus*, Boie (Muséum).

- * *Dipsas irregularis*, Mer. (Meyer).
Chersydrus granulatus, Schn. (id.).
Pelamys bicolor, Schn. (id.).
Platurus fasciatus, Daud. (id.).
— *Fischeri*, Jan (Doria).
Hydrophis pelamidoides, Schl. (Muséum).
Trimeresurus ikaheca, Less. (id.).
Ophiophagus elaps, Schl. (Meyer).
Diamenia Mulleri, Schl. (id.).
— *Schlegelii*, Gthr. (id.).
Acanthophis cerastinus, Cuv. (Muséum).

Parmi ces espèces un certain nombre d'entre elles ont été insuffisamment décrites ; nous les décrirons dans les pages qui vont suivre (1).

§ II.

Varanus prasinus, Müll.

Queue cylindrique, non carénée. Narines arrondies, sensiblement à égale distance de l'œil et du bout du museau. Dessus de la tête couvert d'écaillés notablement plus grandes que celles du tronc. Scutelles du dos allongées, carénées. Vert clair orné de bandes transversales noires étroites, disposées en chevrons sur le cou.

La collection du Muséum possède deux individus provenant, l'un de Dorei, l'autre de Mansinam ; ces deux exemplaires qui paraissent être l'un un mâle, l'autre une femelle, présentent quelques différences dans la coloration et dans la forme de la tête.

L'exemplaire capturé à Mansinam est long de 0^m730 ; la longueur de la tête est de 0^m047, celle du cou de 0^m053 ; la queue a 0^m480, le membre antérieur 0^m095, le membre postérieur 0^m110. Les sourcils sont fortement relevés, de telle sorte que la partie supérieure de la tête est concave entre les deux yeux. Tout le dessus de la tête est couvert

(1) Les *Varanus prasinus*, *Heteropus tricarinatus*, *Chondropython pulcher*, *Erebophis asper*, *Trimeresurus ikaheca* étudiés dans ce travail viennent d'être dernièrement acquis par le Muséum à M. Léon Laglaize.

d'écailles notablement plus grandes que celles du corps; les sourcils sont garnis de grandes écailles allongées; entre les yeux se voit une rangée d'écailles bien développées et disposées transversalement; les écailles qui garnissent la tête se continuent jusqu'au bord postérieur de celle-ci. L'ouverture des narines est arrondie. Les plaques qui garnissent le bord des lèvres ont peu de hauteur, à part la plaque qui avoisine la plaque mentonnière et la plaque rostrale. Les squamelles de la partie supérieure du corps sont grandes relativement à la largeur du cercle granuleux qui les entoure, cercle qui n'est composé que d'un seul rang de petits granules; ces squamelles sont allongées, ovalaires, et présentent en leur milieu une sorte de quille plus saillante à la partie postérieure, partie marquée de noir. Les squamelles de la queue sont étroites, très-allongées, et présentent une carène fort saillante; les squamelles qui revêtent les membres sont petites et allongées; les scutelles abdominales sont quadrangulaires, oblongues et de forme carrée.

Le corps est de couleur vert-clair; le cou est orné d'étroits chevrons de couleur noire formant des bandes un peu espacées sur le dos; le dessous du corps est d'un vert uniforme.

L'autre exemplaire, long de 0^m700, provient de Dorei et paraît être une femelle. La longueur de la tête est de 0^m045, celle du cou de 0^m050, celle de la queue de 0^m460; le membre antérieur a comme longueur 0^m090, le membre postérieur 0^m100. En tous points semblable à l'individu décrit plus haut, celui-ci en diffère par l'absence de crête sourcilière, la partie supérieure de la tête étant à peine bombée au-dessus de l'œil. Le corps est de couleur vert clair; le cou est orné de trois bandes noires en chevron; une quinzaine de bandes étroites, de même couleur, se voient sur le dos; la queue porte, dans sa partie antérieure, des bandes de même couleur; sur le dos, entre chacune des bandes qu'elle réunit, sont d'étroites bandes longitudinales, de telle sorte que l'espace compris entre les bandes est formé de quadrilatères plus ou moins réguliers, circonscrits par des lignes noires; le dessus des

membres présente quelques parties noirâtres; les côtés de la tête et du cou sont mouchetés de noir.

Voisin du *Varanus timoriensis*, D. B., le *Varanus prasinus* en diffère par sa coloration, la présence sur le dessus de la tête de scutelles bien plus grandes que les scutelles du corps, la forme des scutelles du corps. L'espèce a été décrite brièvement par Muller sous le nom de *Monitor prasinus* (1) et par Gray sous le nom de *Hydrosaurus prasinus* (2); la description donnée par ce dernier auteur s'applique exactement aux exemplaires que possède le Muséum.

Heteropus tricarinatus, Meyer.

Voisine de l'*Heteropus fuscus* D. B. (3) cette espèce en diffère par les caractères suivants :

La queue, mince, effilée, à peine plus longue que le corps, est beaucoup plus courte que chez l'Hétérope brun. La tête est plus courte, plus ramassée. Le faciès général est plus trapu. Les supéro-labiales sont au nombre de sept. Les oreilles présentent quelques dentelures à leur bord antérieur. La paupière inférieure présente des granules dans une partie de son étendue. La couleur est brunâtre en dessus, fauve lavé de brunâtre en dessous : les flancs et les côtés du cou, à partir de l'oreille, sont parcourus par des lignes brunes très-minces, bien visibles sur les côtés du cou et dans le voisinage du membre antérieur.

Het. tricarinatus. Longueur totale 0^m122; longueur de la tête 0^m012; longueur du tronc 0^m044; long. de la queue 0^m066; long. du membre antérieur 0^m018; long. du membre postérieur 0^m025.

Het. fuscus. Long. totale 0^m148 : long. de la tête 0^m014; long. du tronc 0^m044; long. de la queue 0^m090; long. du

(1) *Verhan. Rept. t. V.*

(2) *Catalogue of the specimens of Lizards in the coll. of the British Museum*, p. 13.

(3) L'espèce décrite par M. Peters (*Monats. d. k. ak. d. Wiss. zu Berlin* 1867, p. 23) sous le nom d'*Heteropus Schmeltzii* et provenant du nord de l'Australie est également fort voisine de l'Hétérope brun.

membre antérieur 0^m020 ; long. du membre postérieur 0^m024.

L'espèce que nous rapportons à l'Hiéterope tricaréné provient de Mansinam et a été acquis à M. L. Laglaize.

GENRE CHONDROPYTHON.

Sous ce nom M. Meyer a décrit un serpent dont le faciès est celui des *Morelia* et que ce naturaliste semble rapporter à la famille des *Pythoniens*, sans doute à cause de la présence de deux rangées d'urostèges. L'on sait, en effet, que chez les *Pythoniens* les urostèges sont doubles, tandis qu'elles sont simples chez les *Boïens* ; de plus tandis que les *Holodontiens* ont des dents sur les os intermaxillaires, les *Aprotérodontiens* ne portent pas de dents sur leurs os incisifs. Nous pensons que le caractère tiré de la dentition doit être considéré comme plus important que celui tiré de la présence de une ou deux rangées d'urostèges et que ce dernier caractère ne peut être regardé que comme ayant une valeur générique.

Les exemplaires provenant de Mansinam que possède le Muséum appartiennent sans aucun doute au genre *Chondropython* de Meyer ; or, aucun de ces exemplaires n'est pourvu de dents à l'intermaxillaire, de telle sorte qu'il nous semble préférable de ranger ce genre dans la famille des *Boïdes*, faisant en quelque sorte passage entre cette famille et celle des *Pythoniens*. La diagnose du genre sera la suivante d'après les exemplaires du Muséum :

Aspect général des Morelia. Queue courte, prenante. Tête large, déprimée. Museau coupé obliquement. Narines tournées en dessus, s'ouvrant dans une large plaque qui remonte sur le dessus de la tête. Yeux latéraux. Dessus de la tête couvert d'écailles et de deux plaques vers sa partie la plus antérieure. Des fossettes à la lèvre inférieure et au bout du museau. Écailles du corps lisses ; urostèges en double rangée. Pas de dents aux intermaxillaires.

L'espèce type a reçu de M. Mayer le nom de *Chondropython azureus* ; elle provient de Mysore et se caractérise par 14 supralabiales, les 1^{re}, 2^e, 3^e, 4^e et 8^e creusées

d'une fossette ; l'on compte 18 inféro-labiales, les 9^e à 14^e portant une fossette profonde.

M. Laglaize a rapporté de Mansinam quatre individus qui nous paraissent indiquer une autre espèce. Sur celle-ci l'on ne compte que seize inféro-labiales, les 7^e à 12^e étant creusés d'une fossette ; l'on ne voit en plus aucune cavité, si ce n'est aux trois premières, aux plaques qui bordent la lèvre supérieure. La description de l'espèce est la suivante :

Chondropython pulcher, n. sp.

Les plaques du bout du museau sont séparées entre elles par une petite plaque qui fait suite à la rostrale. Les labiales sont au nombre de quatorze, les première et deuxième étant creusées d'une profonde fossette ; la sixième plaque est séparée de l'œil par une petite plaque intercalaire ; la septième labiale touche à l'œil ; à partir de cette plaque, les labiales diminuent de grandeur. L'on voit de petites plaques entre l'œil et la nasale. L'œil, à part dans sa partie inférieure, est entouré de plaques qui ne sont pas plus grandes que celles qui garnissent la tête. La rostrale est grande, triangulaire et remonte sur le front ; elle est creusée profondément de chaque côté ; cette plaque touche aux frontales, à la nasale, aux deux premières labiales et se trouve séparée de la troisième labiale par une écaille un peu plus grande que les autres. Les narines sont grandes et arrondies. La plaque mentonnière est petite, triangulaire, allongée. Les plaques inféro-labiales sont au nombre de seize de chaque côté, les trois postérieures étant petites ; les six premières plaques sont grandes et allongées, la septième est creusée d'une légère fossette, tandis que les huitième, neuvième, dixième, onzième, douzième et treizième ont une forme carrée et sont marquées d'une profonde fossette. Les inter-sous-maxillaires sont confondues avec les plaques gulaires, qui sont petites, nombreuses, ovalaires. Les gastrostèges sont étroites. On compte 49 séries d'écailles.

Le corps est de couleur vert clair uniforme ; le ventre est jaune rosé ; l'extrémité de la queue est moucheté et

réticulé de noir. Un jeune individu qui présente, du reste, tous les caractères de l'espèce, est rose vif et porte sur le dos quelques taches ovalaires étroites peu visibles et de couleur un peu plus foncée que le ton général ; sur la queue se voient des taches, grandes, ovalaires, irrégulières ; le dessous de la queue porte une étroite ligne noire ; l'extrémité de la queue est annelée et réticulée de brunâtre.

L'exemplaire type est long de 1^m480, la tête ayant 0^m055, le tronc 1^m230, la queue 0^m195.

M. Raffray a rapporté de l'île Misore cinq individus de petite taille qui, quoique présentant les caractères que nous venons d'indiquer plus haut sont par leur coloration très-différents de l'exemplaire type.

Chez un individu long de 0^m520 la couleur est rouge brique : le corps est orné, sur le dos, d'une série de taches alternes et rapprochées, de couleur bleue et cerclées de noir ; des taches semblables, mais beaucoup plus petites, se voient le long des flancs ; la tête porte des taches de même couleur. La coloration est la même sur un exemplaire de 0^m700 de long ; le corps porte toutefois sur le fond général de couleur rouge brique de larges marbrures d'un bleu verdâtre, marbrures plus accentuées encore sur un exemplaire de 0^m900 de long, chez lequel les taches de la tête ont disparu, pour faire place, dans la partie postérieure, à une coloration bleue. A une taille plus grande, bien que les taches du corps persistent encore, le corps a la couleur bleue-verdâtre de l'adulte ; la partie antérieure de la tête est seule restée d'un rouge brique. Nous connaissons dès lors toutes les transitions entre la livrée du jeune et celle de l'adulte. Il est utile également de noter que chez les jeunes exemplaires ce sont les 8^e à 13^e plaques inféro-labiales qui sont creusées d'une fossette.

GENRE EREBOPHIS, Gilhr. (1)

Faciès général des Enygrus. Corps court, ramassé ; queue prenante, très-courte. Dessus de la tête entièrement couvert

(1) On a collection of reptiles and fishes from Duke of York Island Proc. Zool. Soc. 1877 p. 127.

d'écailles polygonales, sub-imbriquées, toutes de même grandeur. Yeux latéraux, à pupille verticale elliptique, entourée d'un cercle d'écailles. Narines latérales, s'ouvrant au milieu d'une plaque. Pas de fossettes aux lèvres. Museau obtus, coupé très-obliquement ; nasale très-large, formant boutoir. Écailles fortement carénées ; urostèges simples.

Plusieurs exemplaires provenant de l'île Jobi nous ont permis de faire de l'espèce typique la description suivante :

Erebophis asper, Gthr.

La tête est déprimée, un peu bombée toutefois dans sa partie postérieure, étranglée au devant des yeux. La rostrale est circulaire, à bord inférieur droit, lisse, bordée d'une rangée de petites granules. La nasale est grande, irrégulière et n'est pas en contact avec les labiales. Les supéro-labiales, au nombre de onze, sont ornées de granules épars. Trois plaques allongées se voient entre les préoculaires et la nasale. Les écailles de la partie supérieure de la tête sont ornées de granules dans la partie antérieure de la tête, puis d'une carène qui devient plus prononcée vers le cou. La plaque mentonnière est grande, allongée. Les plaques inféro-labiales sont au nombre de treize ; les cinq premières sont allongées, les autres étant plus petites et de forme presque carrée ; toutes ces plaques sont ornées de tubercules épars. Les écailles intersous-maxillaires sont confondues avec les écailles gulaires. L'on compte 134 gastrostèges, 21 urostèges ; les séries d'écailles sont au nombre de 33 ; ces écailles sont fortement carénées.

Le corps est brunâtre et porte de larges bandes transversales, irrégulières, interrompues, de couleur noire, bordées de jaunâtre dans la partie qui touche au ventre ; une tache jaune se remarque au-dessous de la queue, dont la couleur est foncée. La tête est de couleur brune uniforme ; des taches pâles partent de l'angle de la bouche et se continuent le long des flancs ; la gorge est brunâtre, mouchetée de jaune ; le ventre est jaunâtre, largement marbré de brunâtre.

La longueur totale de l'exemplaire décrit est de 0^m710, celle de la tête de 0^m045; le tronc a 0^m600 de long, la queue 0^m065.

Dendrophis lineolata, Guich.

Sous le nom de *Dendrophis lineolata*, M. Guichenot a décrit et figuré dans le *Voyage au pôle sud et dans l'Océanie* (1) une espèce provenant de la Nouvelle-Guinée qu'il caractérise ainsi :

« *Dendrophis corpore prælongo, supra plus minusve viridi, cum margine squamarum lineolis flavis impressa; capite lato, antèrius conico, subtus flavescente.* »

» La rostrale est grande. Les plaques frontonales et les deux frontales antérieures sont presque carrées. La frontale proprement dite est oblongue. Les susoculaires sont oblongues et larges. La frénale est grande et rétrécie en avant. La couleur est d'un vert plus ou moins foncé; de petites lignes jaunes occupent le bord de chaque écaille; la tête est d'un brun foncé. »

Duméril et Bibron redécrivant cette espèce indiquent qu'on compte treize rangées d'écailles longitudinales. Ils mentionnent en outre que le Muséum possède plusieurs individus provenant, les uns de MM. Hombron et Jacquinet; les autres ayant été recueillis probablement à la Nouvelle-Hollande par M. J. Verreaux, par M. Freycinet et par MM. Quoy et Gaimard dans les îles Waigiou.

Les exemplaires recueillis par Verreaux et Freycinet, par Quoy et Gaimard ne se trouvant pas dans les collections du Muséum, nous n'aurons qu'à étudier l'exemplaire provenant de la Nouvelle-Guinée et celui que Freycinet a rapporté de Waigiou.

Or, sous un même nom Duméril et Bibron ont indiqué deux espèces différentes. L'exemplaire type figuré dans le voyage de Dumont d'Urville possède *neuf supéro-labiales, les 5^e et 6^e touchant l'œil*, tandis que *l'individu provenant de Waigiou n'a que huit supéro-labiales, les 4^e et 5^e touchant l'œil*. C'est ce dernier exemplaire qui a été

(1) Pl. II fig. 1.

communiqué à Jan (1) et figuré par lui sous le nom de *Dendrophis lineolatus* (*Iconog. des Ophidiens*; 32^e liv., pl. III, fig. 2. — *Elenco*, p. 85).

L'on sait que l'on considère le nombre de plaques supéro-labiales, et la disposition de ces plaques par rapport à l'œil, comme un caractère servant à distinguer entre elles les différentes espèces de serpents. Il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer que ce nombre n'a pas une constance absolue. C'est ainsi que chez le *Dendrophide* linéolé typique l'on compte du côté droit 9 plaques, les 5^e et 6^e touchant l'œil, tandis que sur le même individu les plaques sont au nombre de 10 du côté gauche, le dédoublement ayant porté sur les plaques antérieures, de telle sorte que, de ce côté, les 6^e et 7^e touchent à l'œil. La présence d'une plaque en plus à la lèvre ne peut dès lors avoir une valeur spécifique, que si cette particularité est accompagnée d'autres caractères tirés, soit de la coloration, soit de la forme, soit de la disposition des autres plaques de la tête.

Quoiqu'il en soit, nous pensons que le nombre 9 est le nombre normal des plaques chez le *Dendrophide* à bandes et pour cela nous séparerons de cette espèce l'exemplaire figuré par Jan.

Dans un récent travail M. Doria (2) a décrit sous le nom de *Dendrophis aruensis* caractérisé par 13 séries d'écaillés, 184 gastrostéges, 140 urostéges, une frénale allongée, une préoculaire, deux postoculaires petites, huit labiales, les 4^e et 5^e touchant l'œil. Cette espèce a la plus grande ressemblance avec le *Dendrophide* figuré par Jan, de telle sorte que nous croyons que celui-ci doit porter le nom de *D. aruensis*, Doria; la diagnose de l'exemplaire rapporté de Waigiou est la suivante :

Dendrophis aruensis (3).

Rostrale longue, remontant un peu sur le museau.

(1) C'est par erreur que Jan indique la Nouvelle-Hollande comme provenance de l'exemplaire figuré par lui; ainsi que nous venons de le dire cet individu a été capturé à Waigiou.

(2) *Loc. cit.*

(3) *D. aruensis*, Doria. — *D. lineolata*, D. B. *pro part.* (exemp. de Waigiou). — *D. lineolatus*, Jan, *loc. cit.* non Guichénot, *loc. cit.*

Internasales grandes, de forme presque carrée, ainsi que les préfrontales. Frontale longue, à bord antérieur droit, à angle postérieur arrondi, à bords latéraux fortement rétrécis dans leur partie moyenne. Pariétales courtes, à bord antérieur peu échancré. Espace entre les yeux plan. Yeux grands. Narine percée entre deux plaques. Frenale basse, la préfrontale descendant assez bas sur les côtés de la tête. Une préoculaire remontant en coin sur le dessus de la tête. Susoculaire très-grande. Postoculaires petites, au nombre de deux. Temporales au nombre de huit. Plaques labiales au nombre de huit, les 4^e et 5^e touchant l'œil. Plaque mentale petite. Plaques inférolabiales au nombre de sept, l'antérieure allongée. Écailles au nombre de 13 dans une série. Longueur totale 0^m570; longueur de la tête, 0^m018; longueur du tronc, 0^m352; longueur de la queue, 0^m200.

La diagnose du *Dendrophis lineolata* peut être donnée dans les lignes suivantes :

Dendrophis lineolata.

Rostrale longue, remontant un peu vers le museau. Internasales grandes, de même presque carrée, ainsi que les préfrontales. Frontale moyenne grande, à bord antérieur droit, à angle postérieur peu prononcé. Pariétales courtes, à bord antérieur obliquement échancré. Espace entre les yeux plan. Yeux grands. Narine percée entre deux plaques. Frenale basse, la préfrontale descendant assez bas sur les côtés de la tête. Une préoculaire remontant en coin sur le dessus de la tête. Susoculaire très-grande et bombée. Postoculaires petites, au nombre de deux. Temporales au nombre de sept. Neuf supérolabiales, les 5^e et 6^e touchant l'œil. Plaque mentale petite. Plaques inférolabiales au nombre de dix, l'antérieure allongée. Plaques intersousmaxillaires allongées, en pointe. Plaques gulaires peu nombreuses. Écailles au nombre de treize dans une série. Corps de couleur vert-foncé, orné de petits traits jaunes. Longueur totale 1^m580; longueur de la tête 0^m030; longueur du tronc 1^m020; longueur de la queue 0^m530.

M. Peters (1) a décrit sous le nombre de *Dendrophis striolatus* une espèce provenant de l'île Pelew, espèce qui doit certainement être regardée comme synonyme du *Dendrophyde linéolé* de Guichenot.

Lycodon cucullatum, D. B.

Museau coupé peu obliquement. Rostrale grande, fortement rabattue sur le museau, à angle supérieur aigu, pénétrant en coin entre les internasales, qui sont petites, et réunies entre elles par une partie peu large. Préfrontales un peu plus larges que longues, à bord postérieur droit. Frontale moyenne triangulaire. Pariétales allongées, presque aussi longues que les autres plaques antérieures réunies. Narine percée entre deux plaques. Labiales au nombre de 8, les 4^e et 5^e touchant l'œil. Frénale petite. Préoculaires au nombre de deux; deux postoculaires. Temporales au nombre de 11. Écailles au nombre de 17 dans une rangée; 209 gastrostèges, 90 urostèges. Dessus de la tête, cou, dessus du tronc d'un brun noirâtre; tout le dessous du corps et de la queue d'un jaune grisâtre. Longueur totale 1^m090; de la tête 0^m030; du tronc 0^m800; de la queue 0^m260.

La description est faite d'après le type de l'espèce rapporté du Hâvre Dorey par Lesson et Garnot.

Trimeresurus ikaheca, Less.

Plaque rostrale grande, remontant sur le front, touchant à la nasale et, dans une faible partie de son étendue, à la labiale antérieure. Plaques internasales petites. Préfrontales allongées, à bord externe très-oblique, à angle externe venant s'intercaler entre la nasale postérieure et la préoculaire. Frontale moyenne de forme hexagonale, le bord antérieur étant presque droit. Pariétales allongées, aussi longues que toutes les plaques antérieures réunies. Labiales au nombre de six, les 3^e et 4^e touchant l'œil. Narine percée entre deux plaques.

(1) *Monats. d. k. ak. d. Wiss. zu Berlin*, 1867, p. 25

Préoculaire allongée, touchant par la pointe à la seconde labiale. Susoculaire grande. Deux postoculaires. Temporales sur deux rangées, la temporale antérieure et inférieure enchâssée entre les 5^e et 6^e labiales. Écaille mentonnière petite, peu allongée. Écailles inféro-labiales au nombre de sept, la première allongée et venant se réunir à celle du côté opposé. Écailles intersousmaxillaires au nombre de quatre. Écailles gulaires peu nombreuses. Écailles du tronc au nombre de 13 dans une série. Gastrostèges au nombre de 79, urostèges de 45. Tête de couleur brune, corps brun noirâtre, le bord de chaque écaille étant jaunâtre, le corps du plus bel irisé et ayant des reflets violacés; ventre de couleur jaunâtre. Longueur 1^m150; long. de la tête 0^m040; long. de la queue 0^m150.

L'espèce est connue au Muséum par des exemplaires rapportés de la Nouvelle-Guinée par Jacquinet, Lesson et Garnot; c'est de Mansinam et de l'île de Jobi que proviennent les individus acquis à M. L. Laglaize.

Un exemplaire capturé à Mansinam par ce dernier voyageur doit être regardé comme le jeune âge du Trimérésuré ikaheque. Le corps est gris-olivâtre, fortement irisé; une étroite ligne de couleur pâle commence au bord postérieur de la tête et s'efface bientôt; il en est de même de deux lignes longitudinales qui partent du bord postérieur de l'œil et disparaissent un peu après la partie postérieure de la tête; la ligne grisâtre qui borde la mâchoire supérieure se continue jusqu'à une longueur de la tête égale à environ deux fois la longueur de celle-ci; la gorge et la partie antérieure du tronc sont mouchetés de noir et de brunâtre sur un fond jaunâtre. La longueur est de 0^m390 (tête 0^m018; queue 0^m047).

Sur aucun des cinq exemplaires d'âge bien différent que possède le Muséum, on ne retrouve l'irrégularité dans la disposition des plaques caudales, irrégularité qui a servi à Lacépède à caractériser son genre Trimérésuré; il est très-probable, dès lors, que la disposition des urostèges signalés par Lacépède n'est qu'une anomalie.

M. J. Chatin fait la communication suivante :